

Premières Communions et Professions de Foi dans la Paroisse

Les Premières Communions :



On parle de première communion la première fois qu'une personne baptisée communique au cours de la célébration de l'Eucharistie. La communion est le troisième des sept sacrements de l'Eglise Catholique. Communier est le fait de recevoir et consommer le corps du Christ souvent sous la forme d'une hostie.

L'Eucharistie vient d'un mot grec qui signifie « *action de grâce* » « *louange* ». Cette cérémonie a lieu en général au mois de Mai. Pour un catholique, la Première Communion est un jour de fête pour la famille et les enfants du niveau scolaire CM1 (vers 10 ans).

Pour la paroisse des quatre Evangélistes les premières communions ont eu lieu :

Le 5 mai 2012 à Valhuon pour 11 enfants

Le 6 mai 2012 à Nédonchel pour 9 enfants

Le 13 mai 2012 à Hestrus pour 12 enfants

Et le 17 mai 2012 à Pernes pour 22 enfants.

Ceux sont donc 54 enfants qui ont reçu pour la première fois le pain de l'eucharistie, consacré par le prêtre

La retraite Préparatoire à la Profession de Foi:

Afin de se préparer à cette célébration, les jeunes participent à une retraite d'une journée. Pour la Paroisse des Quatre Evangélistes, elle a eu lieu à Amettes le lundi 23 avril 2012. C'est un temps fort de rencontre et de réflexion. On propose aux jeunes : un approfondissement de la foi, une réflexion sur le sens des sacrements : **Baptême, Réconciliation et Eucharistie**. La retraite se termine en général par la rédaction d'un texte de travail sur sa foi personnelle. Cette retraite reste une démarche essentielle avant la profession de foi.



Les Professions de foi :

La profession de foi a lieu au terme d'un parcours de la catéchèse et en général du niveau scolaire de la 6^{ème}. C'est aussi une étape dans l'itinéraire qui conduit les jeunes vers la confirmation. La profession de foi n'est pas un sacrement.



Du latin « **professio** » (*action de déclarer ouvertement*) c'est au cours d'une messe que les jeunes, ayant déjà fait leur première communion, confessent leur foi publiquement en présence de leurs familles, parrains et marraines.

C'est souvent l'occasion d'une grande fête familiale.

Cette année dans la Paroisse, 62 jeunes ont fait leur profession de foi dans différents lieux.

Le 20 Mai 2012 à Bours pour 19 jeunes

Le 27 mai 2012 à Bailleul pour 22 jeunes

Le 3 Juin 2012 à Pernes pour 21 jeunes

Après:

Après viendra le sacrement de confirmation du latin « **confirmatio** » (*consolider, affirmer !...*) donné par notre évêque, Mgr Jaeger. Après avoir étendu les mains sur les jeunes, l'évêque les marque du Saint Chrême

Mais nous en reparleront.

Les Communiquant(e)s de la Paroisse